

Les **Déchets Diffus Spécifiques** (DDS) tels que les peintures et solvants font partie des déchets les plus nocifs pour la santé et l'environnement. C'est pourquoi les 3RD'Anjou travaillent avec EcoDDS pour en assurer le traitement.



Issus du bricolage et de l'entretien (liquide, solide, pâteux ou gazeux), les DDS contiennent des substances chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement. Il est important de ne pas les jeter dans les poubelles ou dans les canalisations.

Où se trouvent-ils dans la maison ?

- Dans le garage ou dans la cave (colles, mastics, peintures, enduits, décapants, polish, liquides de refroidissement, white spirit, antigels véhicule, etc.)
- Dans les placards (imperméabilisants, alcools, insecticides, etc.)
 - Sous l'évier (déboucheurs, soudes, acides, etc.)
- Dans l'abri de jardin (engrais, chlores pour piscines, anti-mousse, phytosanitaires, etc.)

Que faire de mes Déchets Diffus Spécifiques ?

Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, ayons le réflexe d'apporter nos déchets chimiques :

- Dans les déchèteries des 3RD'Anjou,
- En point de collecte, dont la liste est disponible sur le site internet d'EcoDDS.

FOCUS sur les déchets d' « outillage du peintre » :

EcoDDS a obtenu l'agrément pour la gestion des déchets relevant de la catégorie "Outillages du Peintre". Cette nouvelle filière regroupe les accessoires nécessaires à l'application de la peinture.

OUTILLAGES DU PEINTRE

OUI	NON
<p>ICI Déposez uniquement les outillages du peintre suivants dans le contenant dédié :</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start;"> <div style="text-align: center;">  <p>les pinceaux/brosses à peindre</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>les rouleaux/manchons à peindre</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>les couteaux</p> </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start; margin-top: 20px;"> <div style="text-align: center;">  <p>les bacs plats à peinture et recharges</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>les bacs et camions à peinture, recharges et grilles</p> </div> </div>	<p>Ne pas déposer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les chiffons souillés • les pinceaux d'artiste • les sacs • les seaux et bassines à usage divers • les taloches, platoirs, truelles... <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center; margin-top: 20px;">   </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center; margin-top: 20px;">   </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center; margin-top: 20px;">  </div>

Trouvez toutes les informations sur : www.ecodds.com



 Déchèterie



Les déchèteries des 3RD'Anjou acceptent désormais les accessoires de cette filière.

